

Présentations des séquences formatives proposées dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience

Table des matières

Loi 2002-2 : organisation et décentralisation de l'Action Sociale et Médico-Sociale	2
Loi 2005-102 : politique sociale en direction des personnes en situation de handicap	4
Protection de l'enfance : réactualisation des repères après la réforme de la loi 2007-293.....	6
Protection des majeurs : réactualisation des repères après la réforme de la loi 2007-308 et les évolutions ultérieures	7
Les écrits professionnels.....	8
Le projet personnalisé.....	10
Recommandations des bonnes pratiques professionnelles publiées par l'Agence Nationale de l'Évaluation Sociale et Médico-sociale (ANESM).....	12
L'éthique du travail dans l'exercice des responsabilités professionnelles : le questionnaire éthique dans les établissements sociaux et médico-sociaux (RBPP).....	13
Calendrier des séquences formatives V.A.E. en 2022	14

Loi 2002-2

Organisation et décentralisation de l'Action Sociale et Médico-Sociale

Objectifs pédagogiques : chaque étudiant doit être capable à l'issue de ce module de formation :

- ✓ d'identifier le champ de l'action sociale et médico-sociale, notamment les établissements et services y appartenant,
- ✓ d'identifier en quoi l'établissement dans lequel il exerce est concerné par la loi n° 2002-2, notamment concernant l'(ou les) autorité(s) de contrôle et le (ou les) financeur(s),
- ✓ de citer les droits des usagers et les moyens permettant de les garantir,
- ✓ d'indiquer les autres domaines que la loi du 02/01/2002 a renouvelés.

Méthodes pédagogiques : cours magistral avec pour support un diaporama - échanges avec les étudiants à partir de leurs expériences sur leur lieu de pratique professionnelle.

Documents fournis : Diaporama sur papier - tableau et panorama des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Article 312-1 CASF).

Programme :

Introduction : le secteur SMS et les autres secteurs (secteur sanitaire, Éducation nationale...)

1. L'organisation et la décentralisation de l'ASMS (Loi 2002-2 du 02/01/2002 renouvelant l'ASMS)

a. La rénovation de l'action sociale et médico-sociale

- Pourquoi et en quoi la loi 2002-2 renouvelle-t-elle l'action sociale et médico-sociale ?
- Structuration de la loi et codification

b. Les établissements et services de l'ASMS soumis à autorisation (Loi 2002-2 codifiée dans le Livre III, titre 1^{er} du Code de l'action sociale et des familles (CASF))

- Missions de l'ASMS (Art. L 311-1)
- Nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Art. 312-1 CASF)
 - Évaluation des besoins et planification (CROSMS, schémas d'organisation SMS)
 - Autorisation de création (*procédure, autorités compétentes, financement...*)
 - Contrôle de l'activité et procédures de fermeture
- Évaluation de la qualité des prestations (Évaluation interne et externe)
- Coordination et coopération

En lien avec les lois
de décentralisation et loi HPST

2. Les acteurs institutionnels de l'ASMS

Les administrations publiques (État, Collectivités locales)

Les groupes d'intérêt représentant les usagers de l'ASMS (Associations...)

Les organismes gestionnaires des établissements et services SMS (Associations, Ets Publics...)

3. Réaffirmation des droits des usagers (définition et modalités d'exercice) (Art. L 311-3 à 311-9)

- a. Droits généraux pour les personnes accueillies (respect de la dignité de la personne, respect de sa vie privée, de son intimité, de sa sécurité)
- b. Droits nouveaux (la participation directe de la personne accueillie à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil).
- c. Effectivité de ces droits et devoirs des personnes accueillies par la mise en place de différents instruments/outils.

Bibliographie indicative :

- JF Bauduret et M Jaeger, ***Rénover l'action sociale et médico-sociale : histoire d'une refondation***, Paris, Dunod, 2002
- R Janvier et YA Matho, ***Mettre en œuvre le droit des usagers – Contexte, pratique, enjeux***, Paris, Dunod, 2002
- Borgetto (Michel), Lafore (Robert), ***Droit de l'aide et de l'action sociale***, Montchrétien, Paris, 4^{ème} édition, 2002
- Camberlein (Philippe), Guide ***juridique et administratif de l'action sociale et médico-sociale***, Dunod, 2001
- Lhuillier (Jean-Marc), ***Guide de l'aide sociale à l'enfance***, Berger-Levrault, Paris, 4^{ème} édition, 1999
- Thévenet (Amédée), ***L'aide sociale aujourd'hui après la décentralisation***, Éditions ESF, 14^{ème} édition, 2002

Lieu : IRTESS - 2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

Durée : 7 heures

Dates : cf. calendrier des séquences formatives VAE

Prix : 126 euros

Intervenantes : Geneviève VERMOT / Julie BONGARD-PICCIOLI

Loi 2005-102

Politique sociale en direction des personnes en situation de handicap

Objectifs pédagogiques : chaque étudiant doit être capable à l'issue de ce module de formation :

- ✓ d'indiquer l'évolution de la place et de la perception des personnes en situation de handicap dans la société,
- ✓ de comprendre l'impact social de la définition juridique du terme handicap,
- ✓ de citer les principales dispositions de la loi du 11 février 2005 et d'identifier le nouveau référentiel de politique publique qui fonde cette loi.

Méthodes pédagogiques : cours magistral avec pour support un diaporama – échanges avec les étudiants à partir de leurs expériences sur leur lieu de pratique professionnelle.

Documents fournis : diaporama sur papier - articles de presse

Programme :

A. L'évolution des politiques sociales en direction des personnes handicapées en France et au niveau européen et international

1. Les modèles dominants de prise en charge des « personnes handicapées » au cours du 20^{ème} siècle en France (*La perception des « personnes handicapées » et de leur place et rôle dans la société*)
2. Aperçu de la politique sociale issue de la loi d'orientation 75-534 du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées
3. Ce qui se fait dans les autres pays ; les orientations internationales et de l'Union Européenne
4. Les travaux préparatoires à la réforme de la politique sociale française pour les personnes en situation de handicap : les rapports et leurs propositions

B. La réforme de la politique sociale en direction des personnes en situation de handicap (Loi n° 2005-102 du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées)

1. Définition du handicap
2. Maison départementale des personnes handicapées
3. Compensation et ressources
4. Les établissements et services pour enfants et adultes handicapés
5. Aperçu des allocations : AES, AAH, ACTP
6. Scolarisation
7. Emploi et travail adapté
8. Travail protégé La garantie de ressources pour les travailleurs handicapés
9. Accessibilité du cadre de vie

Bibliographie indicative relative aux politiques sociales du handicap

La place des personnes handicapées dans la société

- Barral (C), Paterson (P), Stiker (H.J), Chauvière (M), (Sous la direction), ***L'institution du handicap, le rôle des associations***, Presses Universitaires de Rennes, 2000
- Ebersold (S), ***L'invention du handicap, la normalisation de l'infirme***, CTNERHI, 1992
- Goffman (E), ***Stigmates, les usages sociaux des handicaps***, Paris, Éditions de Minuits, 1976
- Stiker (H-J), ***Corps infirmes et Sociétés***, Dunod, 1997

Données quantitatives et ouvrages généraux

- DRESS/DGAS/CTNERHI, Le handicap en chiffres, 02/2004 – Voir également collection « études et résultats », DRESS, www.santé.gouv.fr/htm/publication
- Risselin (P), **Handicap et citoyenneté au seuil de l'an 2000**, 20 ans de politiques sociales du handicap en France, bilan et perspectives, ODAS éditions, 1998
- ZRIBI (G), Poupée Fontaine (D), **Dictionnaire du handicap**, éditions ENSP, 1994

Sur la question du travail

- Blanc (A), **Les handicapés au travail, analyse sociologique d'un dispositif d'insertion professionnelle**, Dunod, 1999
- Blanc (A), Stiker (H-J), (Sous la direction), **L'insertion professionnelle des personnes handicapées en France**, Desclée de Brouwer, 1998

Sur le vieillissement et la vieillesse des personnes handicapées

- Breitenbach (N), **Une saison de plus, handicap mental et vieillissement**, Desclée de Brouwer, Coll. Handicap, 1999
- Guyot (P), **La vieillesse des personnes handicapées : quelles politiques sociales ? Lieux de vie, ressources, aide sociale**, CTNERHI, 1998 (Nouvelle édition)
- Zribi (G), Sarfaty (J), (sous la direction), **Le vieillissement des personnes handicapées mentales**, ENSP éditions, Nouvelle édition 2003

Guides pratiques

- **Dictionnaire Permanent de l'action sociale**, Éditions Législatives, Tome 2 (Remise à jour permanente).
- Guide Néret pour les personnes handicapées, Éditions ASH, (Régulièrement actualisé)
- Hermange (C), Triomphe (A), **Personnes handicapées : droits et démarches**, Euredit, (régulièrement actualisé)

Rapports

- Blanc (Paul), **Rapport d'information au Sénat sur la politique de compensation du handicap**, juillet 2002
- Rapport de la Cour des comptes, **La vie avec un handicap**, juin 2003
- Roussille (Bernadette), IGAS, rapport sur **l'évaluation du handicap dans la perspective de la nouvelle prestation de compensation**, octobre 2004

À noter : il existe de nombreux rapports récents sur des thèmes spécifiques au handicap (accueil temporaire, garantie de ressources...)

Lieu : IRTESS - 2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

Durée : 7 heures

Dates : cf. calendrier des séquences formatives VAE

Prix : 126 euros

Intervenant : Christian BAILLET

Protection de l'enfance

Réactualisation des repères après la réforme de la loi 2007-293

Objectifs pédagogiques :

La formation visera à doter les participants de recul et de maîtrise dans l'analyse des dispositifs de protection et de l'enfance. A l'issue de cette formation, les personnes seront en capacité :

- ✓ d'identifier les repères essentiels du cadre de leur intervention lorsqu'ils interviennent au titre de la protection de l'enfance,
- ✓ d'identifier les évolutions du cadre de leur intervention suite aux réformes de mars 2007 portant modification des textes de 1970 et de 1989 relatifs à la protection de l'enfance,
- ✓ être en capacité, à l'issue de cette journée, de mettre en perspectives leurs expériences avec les contraintes nouvelles de l'intervention sociale et médico-sociale au titre de la protection de l'enfance.

Méthodes pédagogiques :

Les exposés théoriques et didactiques viseront à conforter, compléter et actualiser les connaissances théoriques des stagiaires.

Programme :

DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN DANGER A LA PROTECTION DE L'ENFANT

- 1. Contextualisation de la réforme**
- 2. Présentation du nouveau dispositif**

Support pédagogique proposé : Plan de cours

Lieu : IRTESS - 2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

Durée : 7 heures

Dates : cf. calendrier des séquences formatives VAE

Prix : 126 euros

Intervenante : Catherine TAGLIONE

Protection des majeurs

Réactualisation des repères après la réforme de la loi 2007-308
et les évolutions ultérieures

Objectifs pédagogiques :

La formation visera à doter les participants de recul et de maîtrise dans l'analyse des dispositifs de protection des majeurs. A l'issue de cette formation, les personnes seront en capacité :

- ✓ d'identifier les repères essentiels du cadre de leur intervention lorsqu'ils prennent en charge ou accompagnent des majeurs protégés,
- ✓ d'identifier les évolutions du cadre de leur intervention suite à la réforme de mars 2007 portant modification de la loi de 1968 sur la protection des majeurs,
- ✓ être en capacité, à l'issue de cette journée, de mettre en perspectives leurs expériences avec les contraintes nouvelles de l'intervention sociale et médico-sociale auprès des majeurs protégés.

Méthodes pédagogiques :

Les exposés théoriques et didactiques viseront à conforter, compléter et actualiser les connaissances théoriques des stagiaires.

Programme :

- 1. Contextualisation des réformes depuis la loi n° 2007-308**
- 2. Présentation du nouveau dispositif : le dispositif institué en 2007, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009**
- 3. Les évolutions ultérieures**

Support pédagogique proposé : Plan de cours

Lieu : IRTESS - 2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

Durée : 7 heures

Dates : cf. calendrier des séquences formatives VAE

Prix : 126 euros

Intervenante : Catherine TAGLIONE

Les écrits professionnels

Objectifs pédagogiques :

La formation visera à doter les participants de recul et de maîtrise dans l'analyse des écrits professionnels, afin de rendre leur production moins difficile, plus satisfaisante et en conformité avec les règles de droit et la finalité des écrits. A l'issue de cette formation, les personnes seront en capacité :

- ✓ d'analyser du point de vue juridique les supports écrits nécessaires à la mise en œuvre des dispositifs de prise en charge, leur finalité, leur destinataire,
- ✓ d'identifier les questions juridiques soulevées par ces écrits,
- ✓ de concevoir des solutions relevant de la technique de l'écrit afin d'éviter la réalisation des risques juridiques potentiels liés à l'élaboration des documents nécessaires à la mise en œuvre des dispositifs de prise en charge.

Méthodes pédagogiques : les exposés théoriques et didactiques des formateurs viseront à conforter les connaissances théoriques des stagiaires. La participation active des stagiaires sera favorisée par des temps de travaux de groupes et de reprise collective. Analyse des pratiques professionnelles et des écrits produits.

Programme :

1^{ère} journée :

- **Analyse juridique du cadre d'élaboration des écrits professionnels liés à la pratique :** identification des écrits, du cadre dans lequel ils interviennent et des grands principes régissant les dispositifs concernés.
- **Analyse juridique du contenu des écrits professionnels liés à la pratique :** identification des informations délivrées, de leur qualification et de leurs régimes juridiques.
- **Analyse des problèmes juridiques soulevés par les écrits professionnels liés à la pratique :** identification des sources des problèmes soulevés par les écrits professionnels, de leur nature et de leurs effets.
- **Repérage de solutions envisageables afin d'éviter la réalisation des risques inhérents à l'élaboration des écrits professionnels liés à la pratique :** identification de l'écrit comme outil de communication, le situer par rapport à son destinataire et sa finalité, sélectionner les données strictement utiles et les formuler de manière adéquate.

2^{ème} journée :



Il est demandé aux participants d'apporter des écrits anonymés afin que chacun puisse porter un regard analytique de ces écrits et mette en pratique les préconisations.

- **Identifiez la commande :** nommer, analyser et repérer chacun des écrits produits en situation professionnelle et leurs fonctions.
- **Expliciter pourquoi, pour quoi et pour qui écrivons-nous ?** Identifier l'objet d'un écrit et les liens entre cet objet et le contenu attendu en déterminant les éléments constitutifs d'un écrit **en produisant une fiche descriptive d'un écrit professionnel.**
- **Se réapproprier le travail d'écriture de l'observation à la transmission d'un document finalisé :** être en mesure de rendre compte de son observation de la personne, de son intervention et de son positionnement professionnel, institutionnel et travailler à la structuration d'un texte ordonné et cohérent, conforme aux dimensions éthiques propre à l'intervention des travailleurs sociaux. La problématique étant : comment dans un écrit soutenir à la fois l'engagement socio-éducatif vis-à-vis de la personne tout en répondant aux attentes légitimes du commanditaire de l'écrit.

Supports pédagogiques proposés : des documents utiles à la réflexion et l'analyse ainsi qu'une bibliographie seront remis à chaque participant au cours de la formation.

Lieu : **IRTESS** - 2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

Durée : **14 heures**

Dates : cf. calendrier des séquences formatives VAE

Prix : **252 euros**

Intervenant : Dominique LEHUJEUR

Le projet personnalisé

Objectifs pédagogiques :

L'élaboration du projet personnalisé doit faire référence à la singularité de l'individu, à son histoire, son vécu. Avec la loi 2002-2, on assiste à un renforcement du droit des personnes accueillies. Par ailleurs, le projet renvoie à une démarche dynamique de co-construction.

Le projet personnalisé précise les « objectifs et les prestations adaptées à la personne ». Pour ce faire, il est nécessaire d'engager un véritable travail d'élaboration et de mise à jour de la manière dont chaque prestation peut être déclinée en fonction de la situation personnelle de l'utilisateur. En amont, il sera nécessaire de recueillir l'expression des besoins des usagers en se dotant d'outils et de méthodes ayant une certaine opérationnalité afin que les objectifs fixés puissent être évalués et comparés tout au long de la prise en charge de l'utilisateur.

Méthodes pédagogiques :

- reprise et consolidation des repères théoriques concernant le projet personnalisé : objet juridique et outil missionnel,
- démarche d'appropriation et de transposition au champ professionnel des différentes étapes allant du recensement des informations à la construction des objectifs, à partir de l'expérience de chacun : mobilisation des repères et des ressources dans la construction d'un projet personnalisé.

Programme :



Merci de sélectionner, en accord avec votre encadrement, un projet personnalisé que vous veillerez à rendre anonyme en vue de cette séquence de formation. Ce projet personnalisé peut être un outil auquel vous ne vous référez pas directement dans votre quotidien mais auquel vous participez cependant à la mise en œuvre.

Ce projet personnalisé peut être :

- **un projet que vous avez élaboré**
- **un projet dont vous suivez la mise en œuvre**
- **un projet dont vous participez à la mise en œuvre, même sur certains de ses éléments seulement. »**

1^{ère} journée : le projet personnalisé : repères théoriques

matin : consolidations des repères en lien avec le projet personnalisé

- tour de table,
- source,
- caractérisation,
- fonctionnement,
- fonction,
- nature,
- articulation avec la dynamique de bientraitance.

après-midi : mise en perspective des repères et de l'expérience dans le cadre de la démarche VAE

- tour de table, chacun partage les liens qu'il fait entre les repères et son expérience, en s'appuyant sur l'exemple du projet qu'il a sélectionné dans la perspective de la formation,
- reprise en collectif des éléments essentiels du tour de table et travail sur les points de mise en lien et / ou d'explicitation à renforcer, en s'appuyant sur les référentiels métiers des personnes en parcours VAE.

2^{ème} journée : le projet personnalisé : mise en œuvre et méthodologie

matin

- tour de table, chacun partage son expérience en matière d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et d'adaptation des projets personnalisés, en s'appuyant sur l'exemple du projet qu'il a sélectionné dans la perspective de la formation,
- repérage des points forts et des points à consolider, en s'appuyant sur les référentiels métiers des personnes en parcours VAE,
- reprise en collectif des éléments essentiels du tour de table et travail sur les points de mise en lien et / ou d'explicitation à renforcer, apport complémentaire si nécessaire de concepts, d'outils et méthodes, en soutien de la démarche VAE.

après-midi

- repérage des points forts et des points à consolider,
- reprise en collectif des éléments essentiels du tour de table et travail sur les points de mise en lien et/ou d'explicitation à renforcer, apport complémentaire si nécessaire de concepts, d'outils et méthodes, en soutien de la démarche VAE.

Contenu de formation :

- le projet personnalisé objet juridique,
- le projet personnalisé outil missionnel,
- le projet personnalisé méthodologie,
- la participation,
- le rôle du référent dans le projet personnalisé,
- le rôle des différents professionnels d'une institution, de l'élaboration au suivi du projet personnalisé,
- mise à plat et mise en lien avec le parcours VAE de l'expérience des participants à partir des projets tirés de situations professionnelles.

Support pédagogique proposé :

- textes faisant référence au projet personnalisé (lois, décrets, recommandations de bonnes pratiques professionnelles),
- articles et textes proposant des approches conceptuelles et méthodologiques.

Lieu : IRTESS - 2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

Durée : 14 heures

Dates : cf. calendrier des séquences formatives VAE

Prix : 252 euros

Intervenants : Arnaud REDOUANI / Catherine TAGLIONE

Recommandations des bonnes pratiques professionnelles

publiées par l'Agence Nationale de l'Évaluation Sociale et Médico-sociale (ANESM)

Objectifs pédagogiques :

1. Présenter l'ensemble des recommandations de bonnes pratiques professionnelles publiées par l'ANESM.
2. Situer les recommandations de bonnes pratiques au regard de l'obligation légale d'évaluation posée par la loi 2002-02.
3. Permettre aux stagiaires une appropriation adaptée à leurs pratiques professionnelles.
4. Donner les clés de lecture et d'analyse d'une recommandation.
5. Permettre une réflexion entre les participants.

Contenus :

1. Apports théoriques :
 - sur le contenu des différentes recommandations qui se veulent être des vecteurs essentiels d'amélioration des pratiques professionnelles,
 - sur leur articulation avec l'évaluation interne et externe,
 - sur l'adéquation des pratiques avec les besoins recensés des publics accompagnés.
2. Analyse des recommandations : un travail méthodologique sera présenté au regard des pratiques professionnelles : diagnostic, analyse et proposition d'amélioration.
3. Échanges entre les stagiaires.

Lieu : IRTESS - 2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

Durée : 14 heures

Dates : cf. calendrier des séquences formatives VAE

Prix : 252 euros

Intervenante : Catherine TAGLIONE

L'éthique du travail **dans l'exercice des responsabilités professionnelles**

Le questionnement éthique dans les établissements sociaux et médico-sociaux (RBPP)

Objectifs pédagogiques :

1. **Comprendre l'importance de la réflexion éthique dans la qualité de la pratique professionnelle.**
2. Clarifier la notion d'éthique dans le secteur social et médico-social au regard de celles de morale et de déontologie, et son lien à l'idée de valeurs.
3. Situer cette notion dans son évolution entre déontologie professionnelle, délibération collective et respect de la personne accompagnée.
4. Réfléchir à l'incidence de cette notion sur la pratique professionnelle, développer une approche éthique de sa propre pratique.

Modalités pédagogiques :

Permettre aux professionnels de confronter leurs représentations et connaissances sur la question éthique avec des apports théoriques et pratiques :

- Apports théoriques en lien avec des situations professionnelles apportées par les participants, calage des définitions (déontologie, morale, éthique).
- Découverte de ces notions dans le secteur médico-social.
- Identification de dilemmes éthiques.
- Pratique de la délibération collective.
- Réflexion sur les enjeux éthiques à propos de situations professionnelles vécues.

Evaluation :

- Les participantes ont-ils investi le travail collectif en apportant des situations concrètes vécues dans leurs pratiques professionnelles ?
- La discussion a permis à chacun(e) de faire des liens avec sa pratique.
- Les participant(es) identifient plus clairement les dimensions éthiques qui sont en jeu dans les situations professionnelles.

Lieu : IRTESS - 2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

Durée : 14 heures

Dates : cf. calendrier des séquences formatives VAE

Prix : 252 euros

Intervenante : Evelyne HIVAR

Calendrier des séquences formatives V.A.E. en 2022

Intitulés	Durée	Intervenants	1 ^{er} semestre 2022	Intervenants	2 ^{ème} semestre 2022	Horaires
Loi 2002-2 : organisation et décentralisation de l'action sociale et médico-sociale (ASMS)	1 jour	Geneviève VERMOT	mardi 11 janvier 2022	Julie BONGARD-PICCIOLI	mercredi 14 septembre 2022	9h à 12h30 13h30 à 17h
Loi 2005-102 : politique sociale en direction des personnes en situation de handicap	1 jour	Christian BAILLET	mardi 15 mars 2022	Christian BAILLET	mardi 18 octobre 2022	9h à 12h30 13h30 à 17h
Protection de l'enfance : réactualisation des repères après la réforme de la loi 2007-293	1 jour	Catherine TAGLIONE	mercredi 6 avril 2022	Catherine TAGLIONE	jeudi 10 novembre 2022	9h à 12h 13h30 à 17h30
Protection des majeurs : réactualisation des repères après la réforme de la loi 2007-308 et les évolutions ultérieures	1 jour	Catherine TAGLIONE	mardi 1^{er} mars 2022	Catherine TAGLIONE	jeudi 20 octobre 2022	9h à 12h 13h30 à 17h30
Les écrits professionnels	2 jours	Dominique LEHUEUR	lundi 7 mars 2022	Dominique LEHUEUR	mardi 30 août 2022	9h à 12h30 13h30 à 17h
		Dominique LEHUEUR	mardi 8 mars 2022	Dominique LEHUEUR	mercredi 31 août 2022	9h à 12h30 13h30 à 17h
Le projet personnalisé	2 jours	Catherine TAGLIONE	lundi 28 mars 2022	Arnaud REDOUANI Catherine TAGLIONE	mercredi 12 octobre 2022	9h à 12h30 13h30 à 17h
		Catherine TAGLIONE / Annick PROST	mardi 29 mars 2022	Arnaud REDOUANI Catherine TAGLIONE	mercredi 19 octobre 2022	9h à 12h30 13h30 à 17h
Recommandations de bonnes pratiques professionnelles publiées par l'Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et médico-sociaux (ANESM)	2 jours	Catherine TAGLIONE	mercredi 9 mars 2022	Catherine TAGLIONE	jeudi 15 septembre 2022	9h à 12h 13h30 à 17h30
		Catherine TAGLIONE	jeudi 10 mars 2022	Catherine TAGLIONE	jeudi 22 septembre 2022	9h à 12h 13h30 à 17h30
L'éthique du travail dans l'exercice des responsabilités professionnelles	2 jours	Catherine TAGLIONE	mercredi 23 mars 2022	Evelyne HIVAR	mercredi 25 octobre 2022	9h à 12h 13h30 à 17h30
		Evelyne HIVAR	jeudi 24 mars 2022	Evelyne HIVAR	jeudi 26 octobre 2022	9h à 12h30 13h30 à 17h